

XVIIe année

Ste. Anne de la Pocatière, P. Q., 18 mars 1880

No. 87

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR, ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire: FIRMIN H. PROULX

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages, alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Première insertion, 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc., 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, d'instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront plus avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Bon. de Québec.

ont, bien voulu se charger de l'agence de la Gazette des Campagnes.

ABONNEMENT: Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
11. PAR AN Empirons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE

Boulevard de la semaine: Le chemin de fer, de Québec, au lac St. Jean; discours prononcés à la chambre des Communes, au sujet de ce chemin de fer, par Sir C. Tupper et MM. Vallée, Laury et O'Neil. — Les colons du Saguenay désirent ardemment la construction de ce chemin de fer, pour la vente de leurs produits, qu'ils ne pourraient, autrement, disposer. — Nouveaux changements dans la loi qui règle la vente et la fabrication du tabac.

Causerie Agricole: De la culture potagère (Suite). — Des engrais et des amendements. — Emploi de la chaux. — Manière de faire du terreau. — Choix des engrais. — Du paillassé naturel et du paillassé artificiel et de sa fabrication.

Sujets divers: Mélange de navets et de paille pour les bestiaux. — Epluchement d'un champ. — L'utilité des copeaux dans un champ. — Diminution en lait d'une bonne vache laitière. — Couvaison des œufs de poules. — Poules qui mangent leurs œufs. — Nécessité de donner beaucoup d'eau aux vaches.

Choses et autres: Achat de taureaux Durhams et Ayrshires par la Société d'agriculture de comté de Bertier. — Nouveau sucre d'érable le 5 mars. — Conseils aux cultivateurs. — Labours. — Avoine sur le même terrain. — Germination des graines.

Recettes: Nourriture des poules pour les faire pondre. — Moyen pratique pour faire régner la bonne harmonie dans une basse-cour. — Garantir les pois des ravages causés par les mulots.

Tente d'arbres fruitiers à la pépinière de M. Auguste Dupuis. — Nous devons rectifier une erreur typographique faite dans le dernier numéro de la Gazette des Campagnes, dans l'annonce publiée par M. Auguste Dupuis. — Au lieu de dire que le prix des fraises sur le marché de Québec, depuis 1875, a été en moyenne de 20 centins par pinte, \$1 le minot, il fallait dire SEPT piastres le minot.

Feuilleton de la "Gazette des Campagnes." — Ceux qui voudront s'abonner à la Gazette des Campagnes peuvent obtenir les premières livraisons de "La fille du Marquis" afin d'avoir cette intéressante histoire au complet.

REVUE DE LA SEMAINE

La question du chemin de fer de Québec au lac St. Jean, depuis si longtemps controversée a été soumise à la Chambre des Communes, comme nous le disions il y a quelques semaines, nous ne pouvions alors que publier les informations reçues par dépêche, télégraphiques. Ceux qui s'intéressent à la construction de ce chemin de fer et tout particulièrement les colons du lac St. Jean qui n'ont d'espérance que dans cette grande amélioration, liront sans doute avec plaisir les discours qui ont été prononcés le 13 février dernier, lorsque le député de Porneuf, M. R. P. Vallée, fit la demande de documents échangés entre le Gouvernement du Canada et les directeurs de la compagnie du chemin de fer de Québec au lac St. Jean.

Après avoir démontré la nécessité qu'il y avait d'aider au développement du territoire du lac St. Jean, comme on le fait à l'égard de la Rivière Rouge, et de Manitoba, M. Vallée continue ainsi:

"Inutile de dire que cette question, en ce qui concerne les attributs du gouvernement fédéral, car effectivement elle est du ressort des deux gouvernements, et les autorités fédérales et provinciales doivent y prêter leur attention. Mais le gouvernement de la province de Québec a épuisé ses ressources pour construire de grands chemins de fer, qui facilitent le transport des immigrants et l'exportation des produits de notre pays.

La compagnie du chemin de fer du lac Saint-Jean, et une compagnie privée, fondée par des personnes actives, a entrepris d'ouvrir le magnifique et fertile territoire de la vallée du lac Saint-Jean. Une partie de ce chemin de fer a été construite. Des difficultés financières dont a souffert le gouvernement provincial, ont empêché de lui donner une aide proportionnée à l'entreprise.

Il faut remarquer, ici, que ce gouvernement a dépensé des sommes considérables pour mettre la province de Québec en communication avec le reste du Canada, et, en le faisant, il a rendu de grands services